www.arcanson.com

FICHE DESCRIPTIVE

HIVER 2024-2025

VERCORS : MINI RAID NORDIQUE AVEC PULKA - 4 JOURS EN SKI DE RANDONNÉE NORDIQUE

Initiation au raid nordique sur les Hauts Plateaux du Vercors - ski de randonnée nordique

4 jours, 3 nuits, 3,5 jours de ski

Au cœur du **Parc Naturel Régional du Vercors**, les Hauts Plateaux désertiques, à 1 600 m d'altitude moyenne, constituent la plus grande réserve naturelle en France : un enneigement **exceptionnel**, un des derniers véritables terrains d'aventures en France pour le ski nordique, **plaisir absolu et cadre grandiose**… Une **randonnée sauvage**, hors traces, un cadre naturel « hyper » préservé, un relief de hauts plateaux et moyenne montagne, parfaitement adapté au ski nordique. Place au plaisir et à l'émerveillement : nous sommes là pour vous guider en toute sécurité. Ce cadre enchanteur est idéal pour vous préparer au **grand raid nordique du nord de l'Europe**, le temps d'un grand week-end. Faites un test avec **ski et pulka**, accompagné d'un guide afin de découvrir si les majestueuses étendues blanches des **pays scandinaves** sont faites pour vous !

Les plus de ce séjour :

- Excellente préparation pour les grands raids en pays nordiques
- Une traversée exceptionnelle sur un terrain parfaitement adapté
- Des refuges non gardés mais fermés ; très bien équipés et situés dans un cadre enchanteur.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE
Tel : (33) 04 76 95 23 51 E-Mail : contact@arcanson.com
www.arcanson.com

PROGRAMME

Jour 1 : Rousset en Vercors

Accueil et installation à votre gîte dans le petit village de Rousset en Vercors, au pied de la réserve des Hauts Plateaux du Vercors. Vérification du matériel, ski de randonnée nordique, pulkas, sacs. Première petite balade pour tester le matériel. Préparation des pulkas qui vous accompagneront pour 3 jours.

Dîner et nuit en gîte confortable à Rousset-en-Vercors.

Distances - Dénivelée - Temps de ski

Durée : 1 à 2 h de ski - 3 à 5 km - Dénivelé : + 150 m, - 150 m

Jour 2 : Rousset en Vercors - Montagne de Beure - Refuge de Pré Grandu

Départ de la randonnée depuis le parking de Beure (15 min), début de la mythique Traversée du Vercors. Départ pour une mini-expédition avec pulkas et ski jusqu'au refuge de Pré Grandu, en pleine solitude des hauts-plateaux. La découverte des hauts-plateaux, plus grande réserve naturelle de France vous offrira des panoramas extraordinaires.

Dîner et nuit au refuge ONF de Pré Grandu sur les hauts-plateaux. Vous transportez toutes vos affaires.

Distances - Dénivelée - Temps de ski

Durée : 5 à 6 h de ski - 13 km - Dénivelé : + 380 m, - 400 m

Jour 3 : Refuge de Pré Grandu - Refuge des Chaumailloux

Lors de cette grande traversée en plein cœur de la réserve, nous tirons nos pulkas sur un relief pas trop agité. L'itinéraire nous offre un décor splendide (un des musts de la randonnée nordique !), et le Grand Veymont, du haut de ces 2 341 m, nous domine dans la solitude complète des hauts-plateaux. Arrivée majestueuse au Pas de l'Aiguille, face au mont Aiguille qui émerge comme la proue d'un navire.

Dîner et nuit au refuge des Chaumailloux. Vous transportez toutes vos affaires.

Distances - Dénivelée - Temps de ski

Durée : 5 à 6 h de ski - 14 km - Dénivelé : + 400 m, - 150 m

Jour 4 : Refuge des Chaumailloux - Col du Pison - Col de Rousset

Traversée est-ouest vers le col du Pison via la bergerie du Jas Neuf. Très belle itinérance, en terrain vallonnée, entre la Tête du Pison, 1 757 m, et la Montagne de Peyre Rouge, 1 768 m, pour rejoindre le refuge de Pré Peyret. Retour au col de Rousset, derrière la montée du Pas des Econdus, voici trois bons kilomètres de descente jusqu'à l'arrivée. Arrivée au parking de Beure.

Fin du séjour et dispersion en fin d'après-midi.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Durée : 4 à 5 h de ski - 13 km - Dénivelé : + 330 m, - 530 m

COMPLEMENT DE PROGRAMME

Pour le départ du 22/02, les jours 2 et 3 seront inversés.

Itinéraire

Nous pouvons être amenés à modifier l'itinéraire indiqué : soit au niveau de l'organisation (problème de surcharge des hébergements, dédoublement des groupes, modification de l'état du terrain, éboulements, sentiers dégradés, etc.), soit directement du fait du guide (météo, niveau du groupe, etc.). Ces modifications sont toujours faites dans votre intérêt, pour votre sécurité et pour un meilleur confort !

Enneigement

L'enneigement en moyenne montagne est parfois aléatoire. Vous êtes avant tout des randonneurs, en cas de manque de neige sur certaines parties de l'itinéraire, nous assurons tout de même le départ de nos séjours. Pensez à vous munir de chaussures de marche.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Rendez-vous :

Le J1 à 14 h 30 à l'hébergement de Rousset-en-Vercors.

Arrivée en voiture

Accès par Valence puis Die.
Depuis die, montée au Col de Rousset.
Le village de Rousset en Vercors est situé en contrebas du col.
Consultez votre itinéraire sur le site internet : www.viamichelin.fr

Les équipements spéciaux (pneus neige, chaines à neige ou chaussettes …) sont obligatoires à partir du 1er novembre 2021.Entraînez-vous à les mettre avant de partir.

Parking

Vous laissez votre voiture sur le parking de Beure ou au Col du Rousset le J2. Vous la récupérez à la fin de votre séjour.

Arrivée en train

Gare SNCF de Die. Depuis Paris, 2 correspondances.
Consultez vos horaires sur le site internet de la SNCF : www.sncf-connect.com

Exemples d'horaires depuis Paris :
Départ Paris 07 h 43, arrivée Die 12 h 46
Départ Die 16 h 30, arrivée Paris 20 h 50

En transport à la demande

Depuis Die Transport à la Demande Die vers le col du Rousset :
- Une réservation préalable (au 04 28 61 26 26) au moins 24 heures à l'avance est obligatoire. Service du lundi au samedi.
- Tarifs : pour un aller simple 5 € pour un trajet = à 30 km (10 € de 31 à 60 km)

Taxi

Un transfert peut être organisé (à partir de 3 participants minimum et jusqu'à 7 participants maximum) le J1 directement de la gare de Die à votre hébergement puis le J4 de l'hébergement à la gare de Die.

DISPERSION

Le J4 vers 16 h au parking de Beure ou au Col du Rousset.

NIVEAU

Niveau physique 3 sur 5

Niveau technique 3 sur 4

Bon skieur (ski de fond ou ski de randonnée). Une bonne condition physique est nécessaire. Il est nécessaire de maîtriser les freinages (chasse-neige et demi chasse-neige). La distance varie de 3 et 14 km par jour, en hors-pistes, soit 5 à 6 h possible de ski possible chaque jour.

HEBERGEMENT

Hébergement

1 nuit en gîte à Rousset en Vercors, en chambre de 2 à 4 ou petit dortoir.
2 nuits en refuges non gardés : refuge ONF de Pré Grandu et refuge des Chaumailloux.
Dans ces refuges non gardés, rustiques, mais chaleureux, les toilettes sont à l'extérieur à Pré Grandu, dans la nature à Chaumailloux, et il faut faire fondre la neige ou transporter de l'eau pour se faire à manger et éventuellement faire un brin de toilette ! Les lingettes sont aussi un bon compromis.
La solidarité entre tous les membres du groupe est un gage de réussite. Quand nous arrivons aux refuges, il faut faire du feu (le bois est sur place) pour se chauffer, mais le refuge est assez petit et très vite chaud.

Restauration

Elle est adaptée au raid nordique. Petit déjeuner et dîner servis chauds, pique-nique à midi, vivres de course. Dans les gîtes à Rousset-en-Vercors, le groupe est en demi-pension ; dans les refuges non gardés, le dîner est confectionné par le groupe et le guide. Une aide est toujours la bienvenue.
Au refuge de Pré Grandu, nous avons une réserve de nourriture de base que nous laissons tout l'hiver.

TRANSFERTS INTERNES

Transferts effectués avec vos véhicules, pour se rendre au départ du raid, au parking de Beure.

PORTAGE DES BAGAGES

Vous portez vos affaires dans des pulkas (luges scandinaves) prévues à cet effet et tirées par les participants ; nous prévoyons une pulka pour 2 à 4 personnes à se passer alternativement. La pulka glisse sur la neige et demande moins d'efforts que de porter un sac à dos chargé. Vous portez également un sac à dos (30 litres maxi) dans lequel vous aurez vos affaires de la journée.

GROUPE

De 6 à 13 participants.

ENCADREMENT

Moniteur de ski de fond ou guide de haute montagne français diplômé d'État.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Bagages :

- Un sac à dos confortable de 30 à 40 litres pour porter sur votre dos. Les sacs pour les pulkas sont fournis par l'agence de façon à ce qu'ils soient adaptés aux pulkas. Vous emmenez un duvet et quelques affaires de rechange. Le poids des affaires personnelles dans les pulkas ne doit pas dépasser 8 kg par personne.

Équipement de ski de fond :

Une tenue de randonneur hiver adaptée à la randonnée nordique :

- Une veste en fourrure polaire
- Une polaire
- Une veste Goretex
- Un sur-pantalon
- Un pantalon souple mais chaud adapté à la pratique d'un sport de plein air en hiver.
- Collants, haut et bas : nous vous conseillons les sous-vêtements en laine, comme ceux de la marque Icebreaker : toujours chauds et (presque !) sans odeur
- 3 paires de chaussettes adaptées à la montagne en hiver
- Une paire de gants de ski de fond + une paire de moufles (obligatoire)
- Un bonnet chaud ou un passe-montagne
- Une paire de guêtres (facultatif)

Matériel de ski nordique :

- Skis à écailles solides et glissants à carres (skis de randonnée nordique)
- Peaux de phoques
- Bâtons métalliques (sinon, gare à la casse), de type Zycral de préférence (légers et solides)
- Chaussures de ski nordique montantes, chaudes et imperméables, adaptées aux skis de randonnée nordique

Pour les repas pique-niques :

- Bol, assiette ou boîte en plastique
- Couverts (cuillère, fourchette, couteau)
- Gourde thermos 1,5 litre minimum

Contre le soleil :

- Lunettes de soleil (type glacier) + masque de ski alpin (lunettes)
- Crème solaire (indice 30 minimum)

Après l'effort :

- Vêtements de rechange et linge personnel séchant rapidement
- Linge et serviette de toilette, mouchoirs et papier toilette
- Une mini trousse de toilette

- Une mini pharmacie : médicaments personnels, Elastoplaste, biogaze ou "2èmepeau", gaze, désinfectant, arnica en granules et aspirine en cas de petits bobos, etc.
- Une lampe de poche ou une frontale
- Bougie, allumettes ou briquet
- Un duvet chaud mais pas trop volumineux (pensez que vous allez le porter) ; les gites et refuges sont chauffés par le poêle à bois, mais il peut faire frais au petit matin.
- Un sifflet

Pas de surplus inutile, car vous aurez à le porter !

Prévoir de louer le pack « ski de randonnée nordique » comprenant la location des skis, des chaussures et des bâtons, + les peaux autocollantes : une centaine d'euros l'équipement complet (skis, chaussures, bâtons, et peaux autocollantes).

DATES ET PRIX

DATES ET PRIX

Séjour du samedi au mardi. Départ de janvier à mars.

Options :

- Location de skis, chaussures, bâtons et peaux de phoque anti-recul : **+ 135 € / personne**
- Transfert aller le J1 et retour le J4 depuis et vers la Gare de Die jusqu'à l'hébergement (3 participants minimum et 7 participants maximum) : **+ 75 € / personne**

LE PRIX COMPREND

- L'encadrement
- L'hébergement
- Les transferts éventuels
- La nourriture du diner du J1 au déjeuner du J4
- Le prêt du matériel spécifique (une pulka pour 2 à 4 personnes)

LE PRIX NE COMPREND PAS

- La location du matériel de ski de randonnée nordique (bâtons, skis, chaussures, peaux autocollantes…)
- Les boissons individuelles au gîte de Rousset-en-Vercors
- Les dépenses personnelles
- Le transport à la demande depuis et vers Die
- Les assurances
- Les frais d'inscription
- Tout ce qui n'est pas indiqué dans « le prix comprend »

POUR EN SAVOIR PLUS

DESCRIPTION

Le ski de randonnée nordique c'est quoi ?

On peut faire le même parallèle entre le ski alpin et le ski de randonnée alpine, ou entre le vélo de route et le VTT. Le ski de fond permet d'évoluer dans les traces ; le ski de randonnée nordique, aussi appelé Backcountry, permet de se balader hors traces, et sur des reliefs un peu plus accidentés, sans pour autant aller sur les terres du ski de randonnée alpine, beaucoup plus abruptes.
Par rapport au ski de fond, le ski de randonnée nordique est plus large et équipé de carres, ainsi que d'écailles pour le système anti-recul ; à la montée, on l'équipe de peaux de phoque pour alléger l'effort. Les chaussures sont plus hautes et plus rigides que celles pour les skis de fond classiques. L'ensemble est plus lourd que l'équipement de ski de fond, mais il est plus stable et permet de se balader en toute neige. Chaussures et fixations laissent le talon libre et permettent la flexion naturelle du pied.

Le ski de randonnée nordique permet de parcourir d'immenses espaces et des hauts-plateaux, là où le ski de randonnée alpine n'est plus adapté ; il ouvre une autre dimension hivernale à la moyenne montagne ou aux pays scandinaves. Ces dernières années, les fabricants de ski ont mis sur le marché de nouveaux matériels performants, donnant une nouvelle jeunesse au ski de randonnée nordique, cependant peu connu en France. Le ski de randonnée nordique ne nécessite pas de technique particulière, par rapport à celle du ski de fond ; un bon skieur alpin s'adapte par ailleurs rapidement, surtout s'il a déjà fait du ski de randonnée alpine.
Plus d'infos sur www.skirandonneenordique.com

Adresses utiles

Office de Tourisme du Pays Diois
Rue des Jardins - 26150 Die
Tel : 04 75 22 03 03
Site internet : www.diois-tourisme.com

Cartographie

Cartes utilisées: IGN, top 25 : 3136 ET, 3236 OT, 3235 OT.

Bibliographie

À la découverte du Vercors : Parc Naturel Régional par François Ribard
Le Parc Naturel du Vercors a édité un recueil de photos sur la réserve des Hauts Plateaux, intitulé Vercors d'en Haut, commenté par Daniel Pennac.
Enfin, si l'histoire vous intéresse, l'association d'Histoire locale de Lans en Vercors a édité 3 numéros des Cahiers du Peuil, dans une collection intitulée Jadis, au pays des Quatre Montagnes, au prix indicatif de 13 € le numéro. Tous ces ouvrages, et beaucoup d'autres, sont disponibles dans les offices de tourisme et les librairies du Vercors.

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

Nos conditions générales de vente complètes sont disponibles sur notre site Internet **www.arcanson.com/reservations-annulations-cgv/** ou sur simple demande.
Nous vous rappelons que tout achat d'un séjour implique leur acceptation.
Vous trouverez ci-dessous les informations clés concernant les modalités d'inscription, d'annulation et les assurances.

INSCRIPTION

Quand réserver ?

Le plus tôt possible, car ainsi vous augmentez les chances de départ de votre séjour et de la disponibilité de vos critères d'hébergement.
Un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé. Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive :

- 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse 6 jours
- 7 jours avant le départ pour un séjour dont la durée est de 2 à 6 jours

Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ).

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

Par internet :
Rendez-vous sur notre site : www.arcanson.com. Choisissez le circuit et, dans l'onglet « Dates et Prix », cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de votre date de départ. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et réglez directement en ligne avec votre carte bancaire.

À moins de 15 jours du départ, vous réglez impérativement par carte bancaire.

Par courrier :
Remplissez un bulletin d'inscription (disponible sur simple demande) et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement :

- Par carte bancaire par téléphone au 04 76 95 23 51
- Par chèque bancaire à l'ordre d'Arcanson
- Par virement (frais à votre charge)

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

Confirmation de réservation :

Après vérification des disponibilités en fonction des critères et dates choisis, votre inscription sera confirmée par ARCANSON par l'envoi d'un e-mail ou d'un courrier, accompagné de votre reçu.

Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, ARCANSON procèdera au remboursement de l'intégralité des sommes versées, sans aucune retenue.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.
Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

ANNULATION

Annulation avant la date de départ du voyage de votre part

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre séjour avant son commencement (date de départ), vous devez en informer ARCANSON et l'assureur par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date pour facturer les frais d'annulation.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

En cas d'annulation de votre part, il sera facturé **les frais d'annulation** ci-dessous :

- À 31 jours du départ et plus : 10% du prix du séjour, avec un minimum de 60€ par personne.
- De 30 à 21 jours : 35% du prix du séjour.
- De 20 à 14 jours : 50% du prix du séjour.
- De 13 à 2 jours : 75% du prix du séjour.
- La veille ou le jour du départ : 90% du prix du séjour.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription et de la prime d'assurance.
Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

Tout séjour entamé est intégralement dû. Une annulation intervenant après le 1er jour (une fois le séjour débuté) ne donne lieu à aucun remboursement.

Tout participant ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

Modifications / Interruption des prestations à la demande du voyageur

Après l'inscription au séjour et avant la date de départ, toute demande de modification de prestations (changement de séjour, de dates, d'hébergement, du nombre de personnes, du type de prestations...), ne peut intervenir qu'avec l'accord préalable d'ARCANSON et le paiement à ARCANSON des frais induits (au minimum 65€ / personne). Faute d'encaissement, ARCANSON ne saurait être tenue de procéder aux modifications souhaitées.

Cas particulier des séjours liberté : les conditions de modification ci-dessus s'appliquent excepté si vous souhaitez changer de programme ou de dates. Il s'agit alors d'une annulation. Par conséquent, les frais du barème d'annulation s'appliquent.

Pour tous : à compter de la date du départ, toute demande de modification et/ou de non réalisation de toute ou partie des prestations du séjour ne donnera lieu à aucun

remboursement des prestations initiales. Toute nouvelle prestation demandée au cours du séjour sera à payer préalablement auprès d'ARCANSON ou des prestataires désignés.

ASSURANCES

ARCANSON vous propose 3 formules d'assurance.
Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les garanties, conditions générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur le site www.arcanson.com/assurances ou sur demande.

Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription.
Attention, ces contrats s'adressent uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

Les 3 formules d'assurance sont les suivantes :

- **Assurance Annulation + Extension Épidémies (A) -** 3,4% du prix total du voyage.
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement + Extension Épidémies (B) -** 2,0% du prix total du voyage. Attention, la garantie Responsabilité Civile à l'étranger ne couvre que les résidents domiciliés en France et DOM.
- **Assurance Multirisques (C) -** 4,8% du prix total du voyage. Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation (A) et assistance rapatriement (B), elle est complétée par deux garanties : Interruption de séjour et Retard de transport.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« Assistance Rapatriement ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE

Tel : (33) 04 76 95 23 51
E-Mail : contact@arcanson.com Web : www.arcanson.com
Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.
RCS de Grenoble B 384571808
Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre
RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence